



**HAL**  
open science

**”Un phœnix de l’imaginaire : le concept anthropologique de “ race ” et son éternel succès”, in M. Amar, Y. Gastaut et O. Dornel (dir.), A chacun ses étrangers, Paris, Gallimard, pp : 73-79.**

Fabrice Grognet

► **To cite this version:**

Fabrice Grognet. ”Un phœnix de l’imaginaire : le concept anthropologique de “ race ” et son éternel succès”, in M. Amar, Y. Gastaut et O. Dornel (dir.), A chacun ses étrangers, Paris, Gallimard, pp : 73-79.. A chacun ses étrangers, 2009. <hal-01882237>

**HAL Id: hal-01882237**

**<https://hal.science/hal-01882237v1>**

Submitted on 3 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## **Un *phœnix* de l'imaginaire : le concept anthropologique de *race* et son éternel succès**

Fabrice Grognet

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et dans l'ombre de l'idée de *civilisation*<sup>1</sup>, la notion de « race humaine » intègre le monde scientifique avec Linné, Buffon ou encore Blumenbach<sup>2</sup>. Ce n'est toutefois pas sans une certaine ambiguïté que ce concept, issu du sens commun, apparaît au moment où les sciences naturelles s'orientent vers une classification exhaustive des espèces végétales et animales. Il annonce en effet, tantôt une différence biologique insurmontable, les races constituant différentes espèces humaines apparues au cours de l'histoire (position polygéniste), ou une manière conventionnelle de décrire un « type physique », une variété de l'espèce humaine liée à un environnement spécifique (position monogéniste). Autrement dit, soit la race est une donnée biologique héréditaire engendrant des caractéristiques physiques et intellectuelles stables, soit la race est le résultat d'une adaptation géographique, voire d'une « dégénérescence »<sup>3</sup> et les caractères raciaux sont alors réversibles.

### **L'ambiguïté du racialisme face au racisme**

Si le monogénisme caractérise « l'Esprit des Lumières » en accord avec la position de l'Eglise, le polygénisme soutenu par les laïcs devient une manière de plus en plus légitime d'envisager l'altérité dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Confrontée à une diversité humaine semblant accréditer l'existence de différentes races humaines aux types physiques – voire aux caractéristiques intellectuelles – particulières, l'anthropologie se structurant au XIX<sup>e</sup> siècle ne peut plus se satisfaire de la dichotomie « Civilisé » / « Sauvage » du siècle des Lumières. Elle doit désormais répondre à une série de questions aux conséquences politiques non négligeables dans un contexte colonial : y a-t-il eu

---

<sup>1</sup> Voir Claude Liauzu, 1992, *Race et Civilisation, l'autre dans la culture occidentale*, Syros, Paris.

<sup>2</sup> Voir Claude Blanckaert, 1987 « Les Vicissitudes de l'angle facial et les débuts de la craniométrie (1765-1875) », *Revue de synthèse*, n°3-4, IV s., pp : 417-453.

<sup>3</sup> L'Africain ou l'Asiatique est alors considéré comme un Européen « imparfait ».

un seul foyer d'émergence de l'espèce humaine ou plusieurs espèces sont-elles apparues à des époques et dans des lieux différents ? Peut-on se satisfaire de l'argument de l'interfécondité des races humaines pour conclure au monogénisme ? Ne reconnaît-on pas par exemple sur les hiéroglyphes égyptiens différentes races actuelles n'ayant connu aucune modification avec le temps ? La position monogéniste n'est-elle pas une allégeance au dogme de l'Eglise ?

Dès lors, la démarche anthropologique se caractérise par une quête obsessionnelle de la diversité humaine originelle. En recensant les variabilités physiques, linguistiques ou culturelles observables, elle tente de déterminer les filiations entre les peuples. Certaines caractéristiques comme la couleur de peau, l'angle facial, la forme du crâne ou encore la texture du cheveu contribuent alors à dresser une liste de critères discriminants sensés aboutir à la détermination de la race d'appartenance de chaque individu. Mais les classifications raciales associent les caractéristiques physiques - supposées être les moins altérables avec le temps - avec les particularités culturelles. Elles engendrent souvent ainsi un amalgame entre l'apparence du corps et les capacités intellectuelles, un caractère anatomique supposé « archaïque » comme le prognathisme annonçant fatalement des capacités psychologiques en correspondance. Aussi, tant l'idée de « dégénérescence » faisant du « sauvage » un homme *presque achevé* que le postulat d'émergences d'humanités multiples contribuent à faire de l'anthropologie une *raciologie*, un discours hiérarchisant les peuples en terme de « civilisés » et d'« archaïques », voire en termes de « supérieurs » et d'« inférieurs », l'anthropologie raciale glissant alors vers le racisme scientifique.

Mais associer la démarche racialiste à une idéologie inéluctablement raciste serait une manière trop simpliste d'aborder l'anthropologie de l'époque. Bien que largement influencés par une vision ethnocentrique, les anthropologues dénoncent majoritairement l'amalgame entre *race* et *nation*. Insistant sur le fait que les « races pures » n'existent plus, ils soulignent que les peuples constituant les nations contemporaines sont tous issus de multiples « métissages ». Dès lors, le recours à l'anthropologie pour étayer une cause idéologique comme le pangermanisme est une imposture<sup>4</sup>. De même et à l'image du monogéniste Armand de Quatrefages ou encore du polygéniste Paul Broca, ils militent aussi parfois pour le respect des races dites « inférieures » dans le contexte colonial.

Mais le *paradigme racial*, soit la manière de catégoriser chaque individu en fonction de sa filiation raciale supposée, structure bientôt toute la pensée de l'époque, encouragé par la période coloniale propice à la confrontation hiérarchisée du « civilisé » occidental et du

---

<sup>4</sup> Voir notamment Armand de Quatrefages, 1871, *La Race Prussienne*, Hachette, Paris.

« sauvage » colonisé. Et comme le montre Arthur Gobineau dans *son Essai sur l'inégalité des races humaines* (1853-1855), les relents nationalistes des idéologues européens font alors craindre de futures « guerres des races » (de Quatrefages, 1871).

La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle se caractérise donc par une ambiguïté profonde du discours anthropologique. Il hésite entre monogénisme et polygénisme<sup>5</sup> et contribue malgré lui à nourrir les velléités de domination de certaines nations, tant dans sur les continents lointains qu'en Europe.

### **La construction ludique d'une normalité ethnocentrique**

Désormais, cautionné par le monde savant, le concept de race réincorpore le sens commun, lesté d'une nouvelle légitimité

L'engouement pour le « pittoresque » des ruraux des régions enclavées et le mélange de répulsion / fascination pour les peuples « non civilisés » engendrent la création de diverses revues illustrées<sup>6</sup> en marge des ouvrages scientifiques. Les paysans des campagnes européennes sont en effet de plus en plus appréhendés comme des « reliquats » d'une humanité « archaïque », leurs particularismes régionaux (physiques et culturels) ne s'accordant plus désormais avec la modernité incarnée par les citadins des bassins industriels. Le contexte colonial ravive quant à lui la croyance en l'infériorité de certains peuples, et dans la tradition des récits de voyage du XVIII<sup>e</sup> siècle, perdure une imagerie populaire autour des « races sauvages » et autres inquiétants « cannibales ».

Parallèlement, des « docteurs » entrepreneurs de spectacles forains saisissent opportunément l'air du temps et établissent des musées d'anatomie itinérants où le corps humain devient une véritable attraction<sup>7</sup>. Ces installations des champs de foire mêlant sciences, arts et fabuleux sont destinées à amuser en instruisant un public populaire. Des cires anatomiques présentent le « corps sain » ou « malade »<sup>8</sup> et donnent à voir le « corps monstrueux » (géant, nain,

---

<sup>5</sup> Ayant encore peu d'adeptes en France, la théorie de l'évolution de Darwin (1859) vient d'ailleurs ajouter de nouveaux éléments contradictoires aux débats, avec son monogénisme implicite et son principe sélectif de « lutte pour l'existence » pouvant faire penser à certains théoriciens, comme Francis Galton, la disparition souhaitable des peuples qualifiés « d'inférieurs ».

<sup>6</sup> *Le Magasin Pittoresque* (1833), *Le Monde illustré* (1857), *Le Tour du Monde* (1860), *La Nature* (1873), ou encore le *Journal des voyages et des aventures de Terre et de Mer* (1877).

<sup>7</sup> Voir Christiane Py ; Cécile Vidard, 1985, « Les musées d'anatomie sur les champs de foire », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, Volume 60, numéro 1, pp3-10.

<sup>8</sup> L'anatomie pathologique insistant sur les maladies vénériennes, fléau de l'époque.

homme-chien, femme à barbe, ...) ou « exotique » (« cannibale » des Amériques, « Vénus » hottentote<sup>9</sup>, ...).

Le succès de ces divertissements distinguant le *civilisé* du *sauvage*, le *rural* du *citadin*, le *sain* du *pathologique* et finalement le *normal* de *l'anormal*, est alors révélateur de l'ethnocentrisme triomphant des ressortissants de l'Europe coloniale et industrielle de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **Quand l'Etat enseigne l'altérité ou l'hégémonie du « paradigme racial »**

Au même moment, les expositions universelles incorporent des sections réalisées par les anthropologues et orientent l'histoire de l'humanité suivant un axe menant de « l'état de sauvagerie » à celui de « Civilisation ». Ces expositions temporaires annoncent la création de musées permanents consacrés aux peuples, tels que le Musée des Antiquités Celtiques et Gallo-romaines de Saint-Germain en Laye (inauguré en 1867) et le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (inauguré en 1882). Dans le premier cas, le but de l'Etat est de présenter les racines du peuple français, résolument tournées vers les Celtes depuis la Révolution. Dans le second, la finalité est d'archiver toute l'altérité originelle de l'humanité dans un esprit universaliste. Ainsi, les « ruraux » européens, devant théoriquement disparaître du fait de l'industrialisation, rejoignent le musée ethnographique où ils côtoient les « races sauvages » déjà disparues ou condamnées à évoluer du fait de l'entreprise coloniale.

Pour se rendre attractif et didactique, le musée placé sous la tutelle de l'Instruction publique emploie la même solution spectaculaire que le musée anatomique de foire : le mannequin de cire ou de plâtre. Dès lors, la présentation géo-ethnographique, rapportant les objets culturels à une race, devient une mise en scène dans laquelle les mannequins occupent la place centrale. Dans le musée, les visiteurs peuvent vérifier que les différences somatiques « évidentes » entre les races se doublent de particularités toutes aussi implacables dans les productions matérielles. Le musée confirme ainsi ce que le sens commun a déjà préalablement conclu : l'apparence physique révèle *l'essence raciale*.

L'idée essentialiste de race, déjà présente de longue date dans le sens commun, se diffuse alors de manière légitime dans la III<sup>e</sup> République française<sup>10</sup>, en dépit de l'opposition d'une

---

<sup>9</sup> Née l'année de la Déclaration des Droits de l'Homme, Saartjie Baartman sera exhibée sous le surnom de « Vénus hottentote » à Londres puis à Paris. A sa mort en 1815, Georges Cuvier, père de l'Anatomie Comparée, entreprend de la disséquer au nom du progrès des connaissances humaines. La conclusion de Cuvier est sans appel : « Les races à crâne déprimé et comprimé sont condamnées à une éternelle infériorité » (Compte-rendu devant l'Académie de Médecine en 1817). Sa dépouille fait alors l'objet d'un moulage qui attirera plusieurs générations de visiteurs au Muséum national d'histoire naturelle puis au Musée de l'Homme.

minorité de scientifiques qui, dans la tradition instaurée par Buffon, ne voient dans l'emploi du mot race qu'une commodité de langage apte à renseigner les variétés physiques de l'espèce humaine. Le paradigme racial s'implante même d'autant mieux au cœur de la société qu'il est désormais intégré aux programmes scolaires d'histoire et de géographie, l'enseignement distinguant les « races anciennes » constitutives du peuple français des « races actuelles » peuplant les colonies.

### **La remise en cause laborieuse de la tradition racialisée**

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, « l'Affaire Dreyfus » constitue une prise de conscience collective des dérives possibles de la pensée racialisée stigmatisant les origines. Le directeur de *La Revue des deux mondes* et antidreyfusard, Ferdinand Brunetière, met notamment au banc des accusés de la propagation des idées xénophobes et antisémites les *savants* et *intellectuels* « qui ont posé la distinction des différentes races d'hommes en « inférieures » ou « supérieures » ; qui nous ont assuré que, de même qu'on perdait sa peine « à vouloir blanchir un nègre », de même la perdait-on à vouloir faire un Aryen d'un Sémite ; et ce sont bien eux qui entretiennent ainsi parmi les hommes, au nom de leur science, des haines véritablement animales, des haines physiologiques, des haines de sang »<sup>11</sup>.

L'Affaire engage alors l'Etat vers le soutien de la sociologie d'Emile Durkheim dénonçant le caractère fallacieux du concept de race et de l'explication du comportement social par un soubassement biologique héréditaire.

Mais les années 1910-1930 voient un retour en force de la pensée racialisée et du « préjugé des races »<sup>12</sup>.

En anthropologie, la relecture des travaux de Gregor Mendel engendre un regain de légitimité du polygénisme et les classifications perdurent, malgré les travaux de Franz Boas sur les migrants américains montrant que les caractéristiques physiques supposées inaltérables se modifient.

Au même moment, l'Etat français décide d'intervenir dans la gestion de l'immigration apparentée à une « invasion pacifique »<sup>13</sup>. L'administration fait alors appel à des *experts* – comme le juriste William Oualid, le géographe Georges Mauco ou encore l'hygiéniste René

---

<sup>10</sup> Carole Reynaud Paligot, 2006, *La République raciale, Paradigme racial et idéologie républicaine (1860-1930)*, PUF, Paris.

<sup>11</sup> Ferdinand Brunetière, 1898, « Après le Procès », in *La Revue des Deux Mondes*, Mars-Avril, Tome 146 : 429.

<sup>12</sup> Jean Finot, 1906, *Le Préjugé des races*, Félix Alcan, Paris.

<sup>13</sup> Voir Gérard Noiriel, 2007, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIXe-XXe siècle)*, *Discours publics, humiliations privées*, Fayard, Paris

Martial – développant un discours visant à distinguer les races « assimilables » des « non assimilables » sur le territoire national. Dans une période marquée par le colonialisme, la montée du fascisme en Europe (engendrant l'arrivée en France de nombreux réfugiés), l'application de l'eugénisme en Allemagne et une recrudescence de la xénophobie en métropole<sup>14</sup>, l'Etat français se garde toutefois de la tentation de légiférer sur le statut des étrangers en fonction de leurs origines<sup>15</sup>.

Parallèlement, le musée de l'Homme, succédant au Musée d'Ethnographie du Trocadéro, perpétue la tradition racialisée de l'anthropologie du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Inauguré le 21 juin 1938, l'unique musée parisien de l'Education nationale chargé de discourir sur les origines et la diversité humaine présente en effet les *racés humaines* « fossiles et actuelles » suivant une classification classique distinguant trois rameaux (« noir, jaune, blanc ») supposés de l'humanité. Chacune des vitrines de la galerie anthropologique présente alors les squelettes de chaque « race » envisagée, une carte indiquant l'aire de répartition et récapitule les principales caractéristiques distinctives (couleur de la peau, taille, pilosité, forme du crâne, du nez, habitat, religion ...).

Cette représentation de l'altérité perdure jusqu'en 1974, année où les anthropologues du musée de l'Homme prennent en compte les derniers résultats des recherches en génétique et surtout un nouvel humanisme promu par l'Unesco.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la communauté scientifique et intellectuelle internationale semble en effet traumatisée par les horreurs du nazisme « au nom du fait racial »<sup>17</sup>. Les années 1950/1960 opèrent alors une profonde remise en ordre - voire en cause - de l'anthropologie racialisée. Les conférences successives de l'Unesco en 1950, 1951, 1964 et 1967 montrent les tensions de plus en plus apparentes entre les spécialistes des différentes branches de l'étude de l'Homme autour de la validité heuristique du concept de « race ».

Et, à partir des années 1960, la communauté scientifique internationale décide de rejeter finalement toute classification racialisée. Depuis, le principe moral d'égalité des peuples est associé à l'impératif de la démonstration scientifique de l'unité biologique de l'espèce humaine.

S'est-on débarrassé pour autant du concept encombrant de race ?

---

<sup>14</sup> Voir Ralph Schor, 1985, *L'Opinion publique et les étrangers, 1919-1939*, Publications de la Sorbonne, Paris.

<sup>15</sup> Voir Patrick Weil, 2004, *Qu'est-ce qu'un Français ?*, Gallimard, Collection folio histoire, Paris.

<sup>16</sup> Voir Fabrice Grognet, 2008, « Du sens perdu de l'Autre et du Semblable », in *L'Homme* n°185-186, pp.455-478

<sup>17</sup> Jacques Ruffié, 1976, *De la Biologie à la Culture*, Flammarion, Paris.

Au regard de l'émergence d'une médecine tenant compte des origines « ethno-raciales » des patients et des derniers travaux des généticiens sur, non plus l'unité, mais bien la diversité humaine, on peut se demander si les recherches actuelles ne risquent pas de ressusciter la notion de « races » et d'ébranler ainsi l'un des principaux postulats de la doctrine antiraciste<sup>18</sup>. Toujours prête à renaître de ses cendres, la notion de *race humaine* – comme celle tout aussi critiquable d'*ethnie* – n'a donc jamais complètement quitté notre représentation de l'altérité malgré son officielle réfutation scientifique. Aujourd'hui, elle vient même structurer un nouveau discours antiraciste où l'appartenance « raciale » est revendiquée dans un but de reconnaissance sociale des « minorités ethniques »<sup>19</sup>. Ce nouvel antiracisme, basé sur le retournement de l'ancien stigmat, n'est-il qu'une énième version de la résurgence du mythe de la race ou un moyen concret d'affronter des situations de discriminations bien réelles ? Toujours est-il que l'on ne doit pas oublier qu'il existait des pratiques ethnocentriques et racistes avant même que l'on ne parle de races ou d'ethnies. Ce n'est donc pas la race en tant que vocable qui fonde le racisme – et encore moins sa réalité – mais bien une interprétation culturelle et sociale de la réalité.

---

<sup>18</sup> Voir « La science et les races ; ce que dit vraiment la génétique sur la diversité humaine », dossier in *La Recherche*, n°401, Octobre 2006.

<sup>19</sup> Le *Cran* (Conseil représentatif des associations noires) et le *Mouvement des Indigènes de la République* sont deux mouvements antiracistes créés simultanément en France en 2005. Ils mettent en avant, une origine ethno-raciale associée à une identité « française et noire » pour l'un et des enjeux mémoriaux liés à l'histoire coloniale pour l'autre.